



COMPTE RENDU SEANCE DU 20 FEVRIER 2004

Le vendredi 20 février 2004, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 11 février 2004, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Roger DUCHEMIN, maire de MUIDS, en vue de procéder à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour à savoir :

- Approbation compte-rendu du 22 décembre 2003
- Attribution logement 6 Cité des Fleurs
- Autorisation signature convention ATESAT
- Tarif salle des fêtes associations de Daubeuf
- Fixation date de remise des clefs à Colombel Elise
- Fixation montant du loyer (5 Avenue Pierre Dupont)
- Désignation d'une personne qui aura en charge le suivi des questions combattantes
- Eclairage public
- Carte communale (droit de préemption urbain)
- Modification carte communale
- Classement du site de la boucle de Château Gaillard
- Convention escrime
- Forfait utilisation salle informatique par les enfants de Daubeuf

QUESTIONS DIVERSES

- Photocopieur mairie
- Diagnostic CAF
- Exposition de peinture
- Chaudière salle des fêtes
- Dénomination salle des fêtes

Etaient présents : Mme J.LAROCHE-MRS J.GAUTRON-C.JOZEFACKI
(Adjoints)

Mmes E.BANCE-C.CABALLE-B.NEAU

Mrs D.LABBE-L.HENOCH-R. VILCOQ-M.BENSI-B.LETHIAIS-
S.DEVEAUD

Etaient absents excusés : Mrs P.JULLIEN (pouvoir à Mr B.LETHIAIS)
B.GUILLOU (pouvoir à Mme E.BANCE)

APPROBATION DU COMPTE RENDU

Le Compte rendu de la séance du 22 décembre est adopté à l'unanimité des membres présents.

ATTRIBUTION LOGEMENT 6 CITE DES FLEURS

L'attribution du logement situé 6 Cité des Fleurs a fait l'objet d'un vote à bulletin secret car plusieurs personnes de la commune étaient intéressées.

(C.DEHAIS-A.PHILIPPE-L.BARDIN-V.LEGOUPIL-C.BUHOT)

Le résultat obtenu à la majorité absolue a été en faveur de Madame DEHAIS. Les demandes extérieures n'ont pas été retenues. Le montant du loyer a été fixé à 200 € par mois plus les charges. La date de remise des clefs

n'a pas encore été définie car Madame DEHAIS doit donner son préavis à son propriétaire actuel. La commune prendra contact avec Maître DAGUET Notaire Aux Andelys qui sera chargé d'établir le bail.

AUTORISATION SIGNATURE CONVENTION ATESAT(assistance technique par les services de l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire)

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention ATESAT avec la DDE dont la cotisation annuelle s'élève à la somme de 314.26 €

TARIF SALLE DES FETES ASSOCIATIONS DE DAUBEUF

Le Conseil Municipal décide (14 pour – 1 abstention) de fixer le coût de la location de la salle des fêtes à 160 € pour chaque manifestation organisée par les Associations de Daubeuf

FIXATION DATE DE REMISE DES CLEFS A COLOMBEL Elise

Les travaux étant terminés au 25 rue Nationale, le Conseil Municipal décide que Mademoiselle COLOMBEL Elise pourra disposer de ce logement à compter du 1 mars 2004.

FIXATION MONTANT DU LOYER (LOGEMENT 5 AVENUE P.DUPONT)

Le Conseil Municipal décide de fixer le montant du loyer du logement situé 5 Avenue Pierre Dupont à 500 € /mois plus les charges.

La date de remise des clefs à Monsieur HAVEL Christophe a été fixée au 1 mai 2004.

La commune prendra contact avec Maître DAGUET Notaire Aux Andelys qui sera chargé d'établir le bail.

DESIGNATION D'UNE PERSONNE QUI AURA EN CHARGE LE SUIVI DES QUESTIONS COMBATTANTES.

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le courrier de Monsieur le Préfet dans lequel il demande que soit désignée une personne qui sera chargée du suivi des questions combattantes et deviendra ainsi le correspondant naturel du Directeur Départemental de l'Eure. Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de nommer Monsieur Czyslaw JOZEFACKI (maire-adjoint) à cette fonction.

ECLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil Municipal décide de donner mandat au SIEGE pour la réalisation de travaux d'éclairage public dont le montant s'élève à la somme de 4000.00€.

CARTE COMMUNALE (DROIT DE PREEMPTION URBAIN)

Le Conseil Municipal décide d'exercer le droit de préemption urbain sur le terrain de Madame HERSANT cadastré section F1132/1134/1136 et de Monsieur VERON cadastré section F226/227 pour les manifestations et le stationnement, l'allée du château cadastrée section F230 appartenant à la SCI la Romanière pour l'aménagement des abords ainsi qu'une partie d'un terrain cadastré section G19 appartenant à Madame HERSANT pour l'agrandissement du cimetière.

MODIFICATION CARTE COMMUNALE

Aucune modification n'est envisagée par rapport au projet initial.

CLASSEMENT DU SITE DE LA BOUCLE DE CHATEAU GAILLARD

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une enquête publique concernant le classement du site de la boucle de Château Gaillard a lieu du 20 février au 12 mars. L'étude d'impact sur la commune est à la disposition du Conseil Municipal et de la population au secrétariat de mairie.

CONVENTION ESCRIME

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention passée entre la commune de Muids et la ligue régionale d'escrime. Le projet sera mis en place sur une durée de 12 séances (coût de la séance 27.50 €) soit au total : 330.00 €

FORFAIT UTILISATION SALLE INFORMATIQUE ENFANTS DE DAUBEUF

Le Conseil Municipal décide de fixer un forfait d'utilisation de la salle informatique pour l'année 2004 de 5 € par enfant de Daubeuf.

QUESTIONS DIVERSES

- Photocopieur mairie

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'offre faite par la société REX ROTARY pour un photocopieur couleur en location. Après une étude comparative réalisée par Madame LAROCHE faite entre le photocopieur existant et le couleur, il s'avère que le coût est beaucoup trop élevé. Le Conseil Municipal décide donc (14 contre et 1 abstention) de ne pas donner suite à ce projet.

- Diagnostic CAF

Madame LAROCHE informe le Conseil Municipal que dans le cadre de ses compétences, la CCAE s'occupe à compter du 1 janvier 2004 des enfants de 0 à 18 ans (service petite enfance-service jeunesse). Cette dernière a commandé un diagnostic sur les 21 communes. Pour réaliser ce diagnostic un groupe de pilotage se met en place afin d'aboutir à un projet de contrat avec des actions auprès des jeunes et des familles. La commune de Muids est

représentée par Madame LEMAIGNAN parent d'élèves ainsi que de Madame Jehanne LAROCHE.

- Exposition Peinture

Une exposition peinture va être organisée les 11 et 12 septembre à la salle des fêtes en collaboration avec Monsieur RIBREAU

- Dénomination salle des fêtes

Après avoir pris contact avec Monsieur Charles Aznavour et ayant obtenu un avis favorable, Monsieur le Maire propose que la salle des fêtes porte le nom de ce chanteur de renommé internationale.(pour 14-contre 1)

- Chaudière salle des fêtes

La chaudière de la salle des fêtes devra être changée. Des devis vont être demandés.



COMPTE RENDU SEANCE DU 26 MARS 2004

Le vendredi 26 mars 2004, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 17 mars 2004, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Roger DUCHEMIN, maire de MUIDS, en vue de procéder à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour à savoir :

- Approbation compte-rendu du 20 février 2004
- Vote du CA 2003 et BP 2004
- Affectation des résultats
- Compensation taxe professionnelle
- Augmentation des taxes directes locales
- Subventions communales
- Annulation délibération concernant le droit de préemption urbain
- Convention héritage pour diagnostic église
- Enquête publique route déchetterie
- Remise des clefs à Madame DEHAIS le 1 juin
- acceptation subvention accordée par l'Etat provenant du produit des amendes de police pour les travaux rue de la Messe

QUESTIONS DIVERSES

- ADSL
- Antenne BOUYGUES TELECOM
- SYGOM

Etaient présents : MME L.LAROCHE-MRS J.GAUTRON-P.JULLIEN
C.JOZEFACKI-Adjoints

MMES C.CABALLE-B.NEAU-E.BANCE

MRS D.LABBE-R.VILCOQ-B.LETHIAIS

Etait absent excusé : MR M.BENSI (pouvoir à Mr LABBE)

Etaient absents : MRS S.DEVEAUD-B.GUILLOU-L.HENOCH

APPROBATION DU COMPTE RENDU

Le Compte rendu de la séance du 20 Février est adopté à l'unanimité des membres présents.

VOTE CA 2003 BP 2004 ET AFFECTATION DES RESULTATS

Monsieur DUCHEMIN a donné la parole à Madame LAROCHE Maire Adjoint qui a commenté le CA 2003.

FONCTIONNEMENT

DEPENSES RECETTES

384 229.45 € 650 925.67 €

Résultat de fonctionnement : 266 696.22 €

INVESTISSEMENT

DEPENSESRECETTES

562 718.42 € 557 366.49 €

Résultat d'investissement : 5351.93 €

Reste à réaliser (dépenses)

	2031 Frais d'étude	1435.60 €
	2111 Terrain stade	3909.38 €
	2313 travaux maisons communales	66990.52 €
	2315 grille muret école	
260.00 €		
	2128.12 Terrain grillage local stade	7300.00 €
	2313.16 protection vitraux	
	11472.05 €	
	2128.20 Accueil déchets	
	11000.00 €	

102367.55 €

Reste à réaliser (recettes)

1323.16 subvention vitraux
1000.00 €

Pas de questions, les restes à réaliser sont votés à l'unanimité.

Résultat global : 261 344.29 € (fonctionnement + investissement)

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'affectation des résultats dont le montant s'élève à la somme de 159 976.74 €. A cette somme est ajoutée 878.70 € correspondant à la sortie de l'actif et du passif du Syndicat de voirie et du Transport Scolaire. L'affectation des résultats s'élève à la somme de 160 855.44 € (159 976.74 € + 878.70 €). Monsieur le Maire a été invité à sortir de la salle pour procéder au vote du CA de la commune, qui est accepté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

VOTE DU BP 2004

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité vote le BP de la commune en arrêtant :

FONCTIONNEMENT

DEPENSESRECETTES

665 577.04 € 665 577.04 €

(dont 10 626.84 € correspondant à la sortie de l'actif et du passif du syndicat de voirie et du transport scolaire)

INVESTISSEMENT

DEPENSES RECETTES

536 014 € 536 014 €
(dont 46 680.62 € correspondant à la sortie de l'actif et du passif du syndicat de voirie et du transport scolaire)

COMPENSATION TAXE PROFESSIONNELLE

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la proposition de la commission d'évaluation des charges transférées pour l'année 2004 à la CCAE. Le montant du transfert pour la commune de Muids s'élève à la somme de 78 565 €.

AUGMENTATION DES TAXES DIRECTES LOCALES

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'augmenter le taux des taxes directes locales de 5 % afin de réaliser tous les investissements prévus au budget 2004 et de se rapprocher des communes de même importance (ce qui représente 7.15 € par habitant)

	<u>TAUX 2004</u>	<u>TAUX 2003</u>
Taxe habitation	5.70	5.99
Taxe foncier bâti	12.09	12.69
Taxe foncier (non bâti)	27.79	29.18

(pour information la moyenne départementale en 2003)

Taxe habitation	11.67
Taxe foncier bâti	24.83
Taxe foncier (non bâti)	40.88

SUBVENTIONS COMMUNALES

Le montant des subventions pour l'année 2004 s'élève à la somme de 18 150 €

ANNULATION DELIBERATION CONCERNANT LE DPU

Pour faire suite au courrier du Monsieur le Sous Préfet, le Conseil Municipal annule la délibération concernant le droit de préemption urbain car la carte communale n'est pas encore approuvée.

CONVENTION HERITAGE

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer la convention passée entre la commune de Muids et la société HERITAGE pour la réalisation d'une étude sur l'état sanitaire de l'église communale. Le montant de cette étude s'élève à la somme de 4776.82 € (TTC).

ENQUETE PUBLIQUE (CLASSEMENT ROUTE DECHETTERIE DANS LA VOIRIE COMMUNALE)

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la demande de classement de la route de la déchetterie dans la voirie communale qui a fait l'objet d'une enquête publique du 8 mars au 22 mars.

REMISE DES CLEFS LOGEMENT 6 CITE DES FLEURS A MME DEHAIS

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de remettre les clefs du logement situé 6 Cité des fleurs à Madame DEHAIS le 1 juin.

ACCEPTATION SUBVENTION TRAVAUX RUE DE LA MESSE

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le versement de la subvention d'un montant de 5200 € accordée par l'Etat sur les recettes provenant du produit des amendes de police pour la réalisation des travaux rue de la messe.

QUESTIONS DIVERSES

ADSL

Monsieur GAUTRON fait un bref compte-rendu de la conversation qu'il a eu avec France Télécom selon laquelle certains habitants de la commune pourront à compter du 23 juillet bénéficier de l'ADSL. Il est toutefois conseillé de prendre contact avec France Télécom au 1014 pour savoir si leur ligne est reliée au répartiteur de Daubeuf.

ANTENNE BOUYGUES TELECOM

La commune de Muids est sollicitée par BOUYGUES TELECOM pour l'installation d'une antenne relais. Le dossier est confié à Jacques GAUTRON.

SYGOM

Monsieur VILCOQ fait un bref compte-rendu de la réunion du SYGOM. La taxe sur les ordures ménagères reste inchangée en 2004. Le ramassage des sacs verts et bleus se poursuit.



COMPTE RENDU SEANCE DU 13 MAI 2004

Le jeudi 13 mai 2004, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 4 mai 2004, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Roger DUCHEMIN, maire de MUIDS, en vue de procéder à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour à savoir :

- Approbation compte-rendu du 26 mars 2004
- Extension réseau eau rue du Mesnil
- Augmentation loyers communaux
- Demande subvention «PALULOS » pour travaux logements communaux
- Principe aménagement halte déchets rue de Maupeou
- Projet installation de panneaux « stop » à diverses intersections

QUESTIONS DIVERSES

- Informatique « jeunes »
- Skate park
- Aménagement église pour la communion
- réunions d'adjoints
- chemin de halage
- la plage
- fêtes locales

Etaient présents : MME L.LAROCHE-MRS -P.JULLIEN
C.JOZEFACKI-Adjoints
MMES C.CABALLE-B.NEAU-E.BANCE
MRS D.LABBE-R.VILCOQ-M.BENSI-L.HENOCH

Etaient absents excusés :

MR B.GUILLOU (pouvoir à Mme BANCE)
MR S.DEVEAUD (pouvoir à Mr LABBE)
MR B.LETHIAIS (pouvoir à Mr JULLIEN)
MR J.GAUTRON (pouvoir à Mr VILCOQ)

APPROBATION DU COMPTE RENDU

Le Compte rendu de la séance du 26 mars est adopté à l'unanimité des membres présents.

EXTENSION RESEAU D'EAU RUE DU MESNIL

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le devis de la Compagnie Générale des Eaux d'un montant de 11 658.78 € (TTC) correspondant à l'extension du réseau d'eau potable rue du Mesnil qui permettra d'alimenter les deux granges de Monsieur CARRIERE désireux de les vendre. Cette somme constitue une avance qui sera remboursée (HT soit 9748,14 €) par Monsieur CARRIERE lors de la réalisation des travaux.

AUGMENTATION LOYERS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal décide de voter l'augmentation légale de 2.88 % du montant des loyers qui est calculée suivant l'indice du coût de la construction.

Cette augmentation sera effective pour Madame DUTHIL à compter du 1^{er} mai (selon bail établi le 1^{er} juin 2003) et pour les autres à compter du 1^{er} juillet 2004.

SUBVENTION « PALULOS » POUR TRAVAUX LOGEMENTS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à demander une subvention PALULOS (prime à l'amélioration de logement à usage locatif et occupation sociale) auprès des services de la DDE, du Conseil Général ainsi que du Conseil Régional pour la réhabilitation des logements communaux, dont le montant des travaux serait de l'ordre de 115.640 €(TTC) selon estimation faite par Habitat et Développement que l'on peaufinera dès réception des devis.

Travaux envisagés :

- isolation thermique par l'extérieur
- électricité (éclairage, prises de courant et chauffage)
- menuiseries extérieures neuves (avec double vitrage)

PRINCIPE AMENAGEMENT HALTE DECHETS RUE DE MAUPEOU

Monsieur le Maire fait une synthèse de la réunion de la Commission Environnement concernant l'aménagement de la halte déchets rue de Maupeou.

Dans un premier temps, fin mai début juin, plantation des différents végétaux offerts par la Compagnie des Sablières de la Seine autour de la plate-forme puis au mois de septembre une fois que la végétation aura poussé, installation de deux containers à sachets à ordures ménagères ainsi qu'un container à cartons.

PROJET INSTALLATION DE PANNEAUX « STOP » A DIVERSES INTERSECTIONS

Le Conseil Municipal décide qu'il est prématuré de prendre la décision d'installer des panneaux « stop » aux différentes intersections, il est préférable d'attendre la fin de l'étude sécurité sur la RD 313

QUESTIONS DIVERSES

INFORMATIQUE « JEUNES »

En raison de problèmes personnels, Madame HANNOTEUX n'assure plus les cours d'informatique le mercredi après-midi. Madame LAROCHE a pris contact avec la CCAE pour savoir si un animateur pourrait continuer l'animation du mercredi après-midi. Pour le moment l'activité se poursuit grâce à l'aide de Madame LAROCHE.

SKATE PARK

L'installation du skate park devrait avoir lieu courant juin.

EGLISE

Les barrières installées sur le côté droit de la nef pour des raisons de sécurité seront remplacées à la demande de Monsieur le curé dans un souci d'esthétique par des cordages pour la Communion.

REUNIONS D'ADJOINTS

Monsieur LABBE demande qu'une synthèse de tous les comptes-rendus des réunions d'adjoints soit faite à chaque réunion de conseil pour information.

CHEMIN DE HALAGE

Des barrières vont être installées sur le chemin de halage afin d'empêcher tous les véhicules motorisés d'y accéder.

LA PLAGES

La Commission « jeunes » va se réunir et réfléchir sur les opportunités d'aménagement de la plage.

FETES LOCALES

26 juin (fête des Associations suivi le dimanche 27 par un repas champêtre)
18 juillet (remise des récompenses aux personnes qui ont participé au concours des maisons fleuries)



COMPTE RENDU SEANCE DU 25 JUIN 2004

Le vendredi 25 juin 2004, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 16 juin 2004, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Roger DUCHEMIN, maire de MUIDS, en vue de procéder à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour à savoir :

- Approbation compte-rendu du 13 mai 2004
- Agrandissement cimetière
- Demande autorisation Compagnie des Sablières de la Seine
- Approbation modification des statuts de la CCAE
 - Aménagement halte déchets et installation de barrières sur le chemin de halage
- Virement de crédits
- Projet implantation d'un relais de téléphonie mobile BOUYGUES TELECOM sur le château d'eau.

QUESTIONS DIVERSES

- Détermination endroit pour plantation des arbres offerts par les anglais
- Détermination couleur toiture préau école
- SYGOM
- Courrier Madame PHILIPPE-LOMBARD
- SOGETI
- Contrôle assainissement autonome
- Enquête publique (carte communale)
- Exposition peinture et archéologie
- Conseil d'école
- Arrêté utilisation du skate park
- Raccordement château d'eau

Etaient présents : MME L.LAROCHE-MRS -P.JULLIEN-J.GAUTRON
-Adjoint

MRS D.LABBE-R.VILCOQ-B.LETHIAIS-L.HENOCH

Etaient absents excusés :

MMES B.NEAU (pouvoir à Mr DUCHEMIN)-E.BANCE (pouvoir à Mr JULLIEN)-C.CABALLE (pouvoir à Mme LAROCHE)

MRS B.GUILLOU(pouvoir à Mr DUCHEMIN)-S.DEVEAUD(pouvoir à Mr LABBE)-M.BENSI (pouvoir à Mr LABBE)

Absent : MR C.JOZEFACKI adjoint

APPROBATION DU COMPTE RENDU

Le Compte rendu de la séance du 13 mai est adopté à l'unanimité des membres présents.

AGRANDISSEMENT CIMETIERE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'agrandissement

du cimetière communal et demande l'autorisation de contacter dans un premier temps les propriétaires de la parcelle G 19 appartenant à la SCI de la Ferme et dans un second temps Madame DEROS Evelyne propriétaire de la parcelle G 39 ainsi que Monsieur LEBRET Gérard propriétaire de la parcelle G 38.

DEMANDE AUTORISATION COMPAGNIE DES SABLIERES DE LA SEINE

Monsieur le Maire fait part du courrier de la Compagnie des Sablières de la Seine dans lequel, il est demandé d'autoriser les camions de la CSS à emprunter la portion du chemin rural « dit d'Andé Aux Andelys » sur une centaine de mètres. Le Conseil Municipal accepte sous réserve de la réalisation d'un aménagement d'une voie pour les piétons ainsi que celui d'un carrefour.

APPROBATION MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCAE

Monsieur le Maire présente le courrier de la Communauté de Commune des Andelys et de ses environs relatif à la décision prise par le Conseil Communautaire de modifier l'article 4.2 comme suit :

- Gestion des services d'aide à domicile
- Création d'un pôle gérontologique

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la décision du Conseil Communautaire et accepte la modification des statuts.

AMENAGEMENT HALTE DECHETS ET INSTALLATION DE BARRIERES SUR LE CHEMIN DE HALAGE

Monsieur le Maire présente le devis de la société VEDIF d'un montant de 6494.28 € (TTC) concernant l'acquisition de barrières et d'un cache conteneur. Le Conseil Municipal approuve le principe mais souhaite qu'un second devis soit demandé.

VIREMENTS DE CREDITS

Achat cache conteneur

2128.12 (sol skate park) – 1300.00 €
2128.20 (accueil déchets) + 1300.00 €

Achat barrières tournantes sur le chemin de halage

020 (dépenses imprévues) – 4900.00 €
2128 (barrières chemin de halage) + 4900.00 €

Etude assainissement autonome

020 (dépenses imprévues) -980.00 €
2031.29 (étude assainissement) +980.00 €

PROJET IMPLANTATION D'UN RELAIS DE TELEPHONIE MOBILE BOUYGUES TELECOM SUR LE CHATEAU D'EAU

Monsieur le Maire présente la demande de la société BOUYGUES TELECOM d'installer une antenne relais sur le château d'eau. Cette société indemniserait le Syndicat d'Eau du Vexin Normand. Le Conseil Municipal demande si une participation pourrait revenir à la commune. Les contacts avec les différents opérateurs n'ont pas abouti.

QUESTIONS DIVERSES

Détermination endroit pour plantation des arbres offerts par les anglais

Après plusieurs propositions, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de planter les arbres offerts par les anglais au stade en continuité de ceux déjà existants.

Détermination couleur toiture préau

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le nuancier fourni par Monsieur BANCE Jean-Claude afin de déterminer la couleur de la toiture du préau de l'école. Le Conseil Municipal décide (12 pour) abstentions (2) que la couleur la plus appropriée serait le bleu.

Sygom

Monsieur Robert VILCOQ fait une synthèse du rapport annuel du SYGOM avec entre autres le recyclage du bois, la porte ouverte de la déchetterie d'Etrépany le 26 juin, le concours des recyclades. Il fait ensuite un résumé du dossier concernant les produits phytosanitaires, afin de sensibiliser les employés à l'utilisation de ces produits. Le Conseil Municipal est d'accord pour que Monsieur le Maire leur propose une formation.

Courrier de Madame PHILIPPE-LOMBARD

Suite au courrier de Madame PHILIPPE-LOMBARD sur l'organisation du feu de la Saint Jean, Monsieur JULLIEN s'engage à prendre toutes les précautions nécessaires pour palier à tous problèmes.

SOGETI

Monsieur le Maire présente le rapport de la Société SOGETI sur l'assainissement autonome concernant une cinquantaine de maisons qui posaient problème ainsi que les solutions afférentes.

Contrôle assainissement autonome

Au cours d'une réunion de la CCAE, un représentant du Conseil Général a confirmé que les contrôles pour l'assainissement autonome commenceront à partir de janvier 2006 dès que le service public d'assainissement autonome communautaire aura été créé.

Enquête publique carte communale

L'enquête publique pour la carte communale se déroulera du 2 septembre au 2 octobre en présence du commissaire enquêteur désigné par le Tribunal Administratif de ROUEN.

Exposition peinture et archéologie

L'exposition des archéologues venus sur la carrière Muïds bas aura lieu en même temps que l'exposition de peinture les 11 et 12 septembre et 13 septembre le matin pour les enfants des écoles.

Conseil école

Monsieur GAUTRON qui a assisté au Conseil d'école rapporte les satisfactions et les remerciements de Madame GRIMOIN pour les travaux réalisés (enrobés, panneaux de basket, jardin potager)

Arrêté utilisation skate park

Monsieur DEVEAUD demande qu'un arrêté interdisant tous les deux roues soit pris et qu'un panneau avec pictogramme soit installé.

Raccordement château d'eau au Syndicat d'Eau du Vexin Normand

La réception des travaux pour le raccordement du château d'eau au Syndicat du Vexin Normand est toujours en attente.



COMPTE RENDU SEANCE DU 3 SEPTEMBRE 2004

Le vendredi 3 septembre 2004, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 25 août 2004, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Roger DUCHEMIN, maire de MUIDS, en vue de procéder à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour à savoir :

- Annulation des délibérations prises le 25 juin 2004
- Approbation du compte-rendu du 13 mai 2004
- Agrandissement du cimetière
- Demande autorisation Compagnie des Sablières de la Seine
- Approbation modification des statuts de la CCAE
- Aménagement halte déchets et installation de barrières sur le chemin de halage
- Virements de crédits
- Projet implantation d'un relais de téléphonie mobile BOUYGUES TELECOM sur le château d'eau.
- Convention ACMO (agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité)
- Attribution prix maisons fleuries
- Virement de crédit et ouverture de crédit pour travaux électrification (SIEGE)
- Augmentation loyer Monsieur LEGOUPIL David
- Approbation plan de zonage assainissement
- Rapport activité 2003 du Syndicat Eau du Vexin Normand (pour information)
- Rapport activité 2003 du SYGOM (pour information)
- Désignation membre du Conseil Municipal pour siéger au sein de la Commission « jeunesse/petite enfance » de la CCAE.

QUESTIONS DIVERSES

- Détermination endroit pour plantation des arbres offerts par les anglais
- Détermination couleur toiture préau école
- Utilisation produits phytosanitaires
- Courrier Madame PHILIPPE-LOMBARD
- SOGETI
- Contrôle assainissement autonome
- Enquête publique (carte communale)
- Exposition peinture et archéologie
- Conseil d'école
- Arrêté utilisation du skate park
- Raccordement château d'eau
- Demande autorisation d'organiser un tournoi de jeux en réseaux à la Maison Communale
- Travaux de voirie rue de l'Abreuvoir
- Station Météo
- Enfouissement des réseaux
- Courrier Madame GRIMOIN pour installation WORD
- Dossier consultation des entreprises pour travaux rue de la Messe
- Acceptation subvention pour travaux sécurité sur la RD313

- Vol de fleurs au cimetière
- Courrier Monsieur KEMPF
- Transports scolaires
- Bibliothèque
- Demande justificatif assurance à tous les locataires de logements communaux
- fixation dates réunions d'adjoints et thèmes abordés
- Bureau de Poste

Etaient présents : MME J.LAROCHE-MR-P.JULLIEN-Adjoints
 MRS R. VILCOQ-B.LETHIAIS-M.BENSI-D.LABBE
 MMES C.CABALLE-E.BANCE-B.NEAU

Etaient absents excusés :

MRS B.GUILLOU(pouvoir à MME BANCE)-C.JOZEFACKI (pouvoir à MR DUCHEMIN)

Absents : MRS J.GAUTRON-S.DEVEAUD-L.HENOCH

ANNULLATION DELIBERATIONS PRISES LORS DE LA SEANCE DU 25 JUIN 2004

Suite au courrier de Monsieur le Sous Préfet du 2 août, le Conseil Municipal a procédé à l'annulation de toutes les délibérations prises lors de la séance du 25 juin car 2 membres du Conseil Municipal détenaient 2 pouvoirs chacun et a procédé à un nouveau vote

APPROBATION DU COMPTE RENDU

Le Compte rendu de la séance du 13 mai est adopté à l'unanimité des membres présents.

AGRANDISSEMENT CIMETIERE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'agrandissement du cimetière communal et demande l'autorisation de contacter dans un premier temps les propriétaires de la parcelle G 19 appartenant à la SCI de la Ferme et dans un second temps Madame DEROS Evelyne propriétaire de la parcelle G 39 ainsi que Monsieur LEBRET Gérard propriétaire de la parcelle G 38.

DEMANDE AUTORISATION COMPAGNIE DES SABLIERES DE LA SEINE

Monsieur le Maire fait part du courrier de la Compagnie des Sablières de la Seine dans lequel, il est demandé d'autoriser les camions de la CSS à emprunter la portion du chemin rural « dit d'Andé Aux Andelys » sur une centaine de mètres. Le Conseil Municipal accepte sous réserve de la réalisation d'un aménagement d'une voie pour les piétons ainsi que celui d'un carrefour.

APPROBATION MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCAE

Monsieur le Maire présente le courrier de la Communauté de Commune des Andelys et de ses environs relatif à la décision prise par le Conseil Communautaire de modifier l'article 4.2 comme suit :

- Gestion des services d'aide à domicile
- Création d'un pôle gérontologique

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la décision du Conseil Communautaire et accepte la modification des statuts.

AMENAGEMENT HALTE DECHETS ET INSTALLATION DE BARRIERES SUR LE CHEMIN DE HALAGE

Monsieur le Maire présente le devis de la société VEDIF d'un montant de 6494.28 € (TTC) concernant l'acquisition de barrières et d'un cache conteneur. Le Conseil Municipal approuve le principe mais souhaite qu'un second devis soit demandé.

VIREMENTS DE CREDITS

Les dépenses suivantes n'ayant pas été inscrites au budget, il est nécessaire d'effectuer des virements de crédits, c'est-à-dire que l'on retire une somme d'un compte pour le basculer sur un autre.

Achat cache conteneur

2128.12 (sol skate park) – 1300.00 €
2128.20 (accueil déchets) + 1300.00 €

Achat barrières tournantes sur le chemin de halage

020 (dépenses imprévues) – 4900.00 €
2128 (barrières chemin de halage) + 4900.00 €

Etude assainissement autonome

020 (dépenses imprévues) -980.00 €
2031.29 (étude assainissement) +980.00 €

PROJET IMPLANTATION D'UN RELAIS DE TELEPHONIE MOBILE BOUYGUES TELECOM SUR LE CHATEAU D'EAU

Monsieur le Maire présente la demande de la société BOUYGUES TELECOM d'installer une antenne relais sur le château d'eau. Cette société indemniserait le Syndicat d'Eau du Vexin Normand. Le Conseil Municipal demande si une participation pourrait revenir à la commune. Les contacts avec les différents opérateurs n'ont pas abouti.

CONVENTION ACMO (agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité)

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le Centre de Gestion pour l'inscription à la formation ACMO de François

QUENET.

ATTRIBUTION PRIX MAISONS FLEURIES

Dans le cadre de l'initiative du Conseil Général « villes et villages fleuris » la commune de Muids a organisé un concours communal comprenant plusieurs catégories. La visite des maisons candidates s'est déroulée le 29 juin par la Commission « Muids Village » et la remise des récompenses a eu lieu le dimanche 18 juillet.

VIREMENT DE CREDIT ET OUVERTURE DE CREDIT POUR TRAVAUX ELECTRIFICATION (SIEGE)

Le virement de crédit est une écriture comptable qui permet de retirer une somme d'un compte et de l'affecter à un autre compte

020 (dépenses imprévues) – 1890.36 €
238(avances et acomptes) + 1890.36 €

L'ouverture de crédit constitue une écriture comptable dont la somme des dépenses et des recettes doit être égale à zéro.

21534 (réseaux d'électrification) 3793.42 € dépenses
1325 (groupements de collectivités) 1903.06 € recettes
238 (avances et acomptes) 1890.36 € recettes

AUGMENTATION LOYER MONSIEUR LEGOUPIL DAVID

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de voter l'augmentation légale de 2.48 % du montant du loyer de Monsieur LEGOUPIL David qui est calculée suivant l'indice du coût de la construction applicable au 1^{er} novembre.

APPROBATION PLAN DE ZONAGE ASSAINISSEMENT

Avant d'approuver définitivement le plan de zonage de l'assainissement établi par la société SOGETI et G2C ENVIRONNEMENT, Monsieur le Maire décide de prendre des renseignements complémentaires auprès de la CCAE.

RAPPORT ACTIVITE 2003 DU SYNDICAT EAU DU VEXIN NORMAND (pour information)

Monsieur le Maire fait une synthèse du rapport d'activité 2003 du syndicat d'eau du vexin normand. Le point à retenir est la baisse sensible des nitrates ce qui signifie que l'eau est de meilleure qualité. Le rapport est consultable en mairie.

RAPPORT ACTIVITE DU SYGOM

Monsieur VILCOQ fait une synthèse du rapport annuel du SYGOM avec entre autres l'incinération des déchets, l'étude pour le transport fluvial des déchets, le recyclage du bois, la porte ouverte de la déchetterie d'Etrépagny le 26 juin, le concours des recyclades.

DESIGNATION MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER AU SEIN DE LA COMMISSION « JEUNESSE/PETITE ENFANCE » DE LA CCAE

Madame LAROCHE est désignée pour siéger au sein de la commission « jeunesse/petite enfance ».

QUESTIONS DIVERSES

Détermination endroit pour plantation des arbres offerts par les anglais

Après plusieurs propositions, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de planter les arbres offerts par les anglais au stade en continuité de ceux déjà existants.

Détermination couleur toiture préau

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le nuancier fourni par Monsieur BANCE Jean-Claude afin de déterminer la couleur de la toiture du préau de l'école. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité que la couleur appropriée serait le bleu

Utilisation des produits phytosanitaires

Monsieur VILCOQ fait un résumé du dossier concernant les produits phytosanitaires, afin de sensibiliser les employés à l'utilisation de ces produits. Le Conseil Municipal est d'accord pour que Monsieur le Maire leur propose une formation.

Courrier de Madame PHILIPPE-LOMBARD

Suite au courrier de Madame PHILIPPE-LOMBARD sur l'organisation du feu de la Saint Jean, Monsieur JULLIEN s'engage à prendre toutes les précautions nécessaires pour palier à tous problèmes.

SOGETI

Monsieur le Maire présente le rapport de la Société SOGETI sur l'assainissement autonome concernant une cinquantaine de maisons qui posaient problème ainsi que les solutions afférentes.

Contrôle assainissement autonome

Au cours d'une réunion de la CCAE, un représentant du Conseil Général a confirmé que les contrôles pour l'assainissement autonome commenceront à partir de janvier 2006 dès que le service public d'assainissement autonome communautaire aura été créé.

Enquête publique carte communale

L'enquête publique pour la carte communale se déroulera du 2 septembre au 2 octobre en présence du commissaire enquêteur désigné par le Tribunal Administratif de ROUEN.

Exposition peinture et archéologie

L'exposition des archéologues venus sur la carrière Muids bas aura lieu en même temps que l'exposition de peinture les 11 et 12 septembre et 13 septembre le matin pour les enfants des écoles.

Conseil école

Monsieur GAUTRON qui a assisté au Conseil d'école rapporte les satisfactions et les remerciements de Madame GRIMOIN pour les travaux réalisés (enrobés, panneaux de basket, jardin potager)

Arrêté utilisation skate park

Monsieur DEVEAUD demande qu'un arrêté interdisant tous les deux roues soit pris et qu'un panneau avec pictogramme soit installé.

Raccordement château d'eau au Syndicat d'Eau du Vexin Normand

La réception des travaux pour le raccordement du château d'eau au Syndicat du Vexin Normand est toujours en attente.

Demande autorisation d'organiser un tournoi de jeux en réseaux à la Maison Communale

Monsieur le Maire présente le courrier de DEVEAUD Camille et DUGUE Florian qui demande l'autorisation d'utiliser la salle informatique pour organiser un tournoi de jeux en réseaux. Le Conseil Municipal décide de demander à l'association l'Envie si elle serait favorable à organiser une séance.

Travaux voirie rue de l'abreuvoir

Monsieur le Maire présente les devis de la société SCREG et VIAFRANCE consultées pour un problème d'écoulement des eaux pluviales rue de l'Abreuvoir. Le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite dans l'immédiat mais d'attendre le début des travaux de sécurité sur la RD313.

Station Météo

Les travaux d'implantation de la station météo débiteront fin septembre ou au plus tard début octobre.

Enfouissement des réseaux

Avant de prendre une décision définitive, le Conseil Municipal décide d'organiser une réunion de travail pour étudier les devis établis par le SIEGE. La décision sera communiquée au SIEGE avant le 1^{er} octobre comme il est demandé.

Courrier Madame GRIMOIN pour installation WORD

Afin de répondre à la demande de Madame GRIMOIN qui demande que lui

soit installé WORD sur son ordinateur, il a été décidé de prendre contact rapidement avec OBJECTIF SERVICES.

Dossier consultation des entreprises pour travaux rue de la Messe

La société HELIO SERVICE a été retenue pour la reproduction des documents. Les sociétés SCREG, VIAFRANCE, COLAS DEVEAUD, GAGNERAUD CONSTRUCTIONS ont été retenues pour consultation.

Acceptation subvention pour étude sécurité sur la RD313

Le Conseil Municipal accepte le versement de la subvention d'un montant de 3838 € accordée par l'Etat sur les recettes provenant du produit des amendes de police.

Vol de fleurs au cimetière

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la plainte qui a été déposée à la gendarmerie des Andelys pour vol de fleurs au cimetière et décide de mettre un communiqué dans la presse afin de prévenir les auteurs que de tels actes sont condamnables.

Courrier Monsieur KEMPF

Monsieur le Maire fait part du courrier de Monsieur KEMPF dans lequel il évoque les problèmes de connexion à l'ADSL, des perturbateurs qui empruntent avec leur moto le chemin de halage, le nettoyage en certains endroits du bras de seine et enfin la réception des radios FM. Tous ces points seront étudiés.

Transports scolaires

Madame BANCE Elisabeth déléguée de la commune à la commission des transports scolaires de la CCAE remercie les riverains de la rue nationale qui ont bien voulu désherber devant chez eux ce qui permet aux lycéens et collégiens qui se rendent à leur point de ramassage de circuler sans danger.

Bibliothèque

Pour faire suite à la demande de Madame NEAU Bérandère concernant la date d'ouverture de la bibliothèque, Madame LAROCHE souhaite prendre contact avec le Bibliobus avant de définir la date d'ouverture

Demande justificatifs assurances à tous les locataires de logements communaux

Les locataires des logements communaux vont recevoir dans les jours à venir un courrier leur demandant de présenter à la mairie une quittance d'assurance. Les titulaires de baux ne sont pas concernés, car ils ont déjà présentés cette quittance.

Fixation dates réunions d'adjoints et thèmes abordés

Lundi 13 septembre (enfouissement des réseaux)

Lundi 20 septembre (assainissement)

Lundi 27 septembre (divers)

Une réunion du Conseil Municipal est prévue le vendredi 24 septembre à 18 h.

Bureau de Poste

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier de Madame BLAIN directrice du groupement postal les Hauts de l'Eure dans lequel elle nous informe qu'une modification des services de la poste est envisagée. Le Conseil Municipal sera amené à se prononcer dans les semaines qui viennent.



COMPTE RENDU SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2004

Le vendredi 24 septembre 2004, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 15 Septembre 2004, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Roger DUCHEMIN, maire de MUIDS, en vue de procéder à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour à savoir :

- Approbation du compte-rendu du 3 septembre 2004
- Enfouissement des réseaux
 - virements de crédits (plan de zonage assainissement, stores école maternelle, citerne à eau, lever topographique rues de la Messe et de la Troplais, travaux de voirie rue de l'Abreuvoir)
- Primes personnel
- report travaux rue de la Messe
- Travaux de voirie rue de l'Abreuvoir

QUESTIONS DIVERSES

- halte déchets rue de Maupeou
- nettoyage canalisations
- abribus ruelle de la forge
- barrières chemin de halage
- bureau de poste

Etaient présents : MME J.LAROCHE-MRS-P.JULLIEN-C.JOZEFACKI

Adjoints

MRS R.VILCOQ-B.LETHIAIS-M.BENSI-D.LABBE-L.HENOCH

MMES C.CABALLE-B.NEAU

Etaient absents excusés :

MME E.BANCE (pouvoir à MR JULLIEN)

MR J.GAUTRON (pouvoir à MR DUCHEMIN)

Etaient absents : MRS B.GUILLOU-S.DEVEAUD

APPROBATION DU COMPTE RENDU

Le Compte rendu de la séance du 3 septembre est adopté à l'unanimité des membres présents.

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX

Suite à la réunion de travail sur le projet d'enfouissement des réseaux, le Conseil Municipal décide (12 pour – 1 abstention) de donner une suite favorable. Les travaux seront réalisés en 3 tranches, la 1^{ère} devrait commencer en février 2005 de l'Avenue du Château jusqu'à la ruelle des Bleuets.

VIREMENTS DE CREDITS

Le virement de crédit est une écriture comptable qui permet de retirer une somme d'un compte et de l'affecter à un autre.

Plan de zonage assainissement

2188 (autres) + 1000.00 €
2315.48 (grillage stade) – 1000.00€

Stores école maternelle

2188 (autres) +1600.00 €
2315.48 (grillage stade) -1600.00 €

Citerne à eau

2188 (autres) + 1662.44 €
2315.48 (grillage stade) -1662.44 €

Lever topographique rues de la Messe et de la Troplais

2031.31 (étude rue de la Messe) + 7000.00 €
2315.48 (grillage stade) -7000.00 €

Travaux de voirie rue de l'Abreuvoir

2152 (installation de voirie) + 14 858.72 €
2315.48 (grillages stade) – 3600.00 €
2315.35 (cour, école, jeux) – 11258.72 €

PRIMES PERSONNEL COMMUNAL

Comme l'an passé, le Conseil Municipal décide d'accorder des primes de fin d'année au personnel communal. Celles-ci seront versées au mois de décembre.

REPORT TRAVAUX RUE DE LA MESSE

Monsieur le Maire expose le problème évoqué par la DDE des Andelys concernant les travaux rue de la Messe, notamment la découverte de câbles téléphoniques enterrés à l'endroit où était prévu la tranchée d'évacuation des eaux pluviales.

De ce fait, et après concertation, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reporter la 1^{ère} tranche des travaux en 2005 et autorise Monsieur le Maire à prendre contact avec les propriétaires pour l'acquisition d'une parcelle de terrain d'environ 100 m² nécessaire à l'évacuation des eaux pluviales.

Compte tenu de cet imprévu intervenu à la veille du démarrage des travaux, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'engager les études pour la 2^{ème} tranche prévue également en 2005.

Le Conseil Municipal donne son accord sur cette proposition

TRAVAUX DE VOIRIE RUE DE L'ABREUVOIR

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis de la Société SCREG et de VIAFRANCE pour la réalisation de caniveaux rue de l'Abreuvoir. Après concertation, le Conseil Municipal décide de confier les

travaux à la Société SCREG. Le montant du devis s'élève à la somme de 14 858.72 €.

QUESTIONS DIVERSES

Halte déchets rue de Maupeou

La plantation des arbustes autour de la halte déchets rue de Maupeou est prévue le samedi matin 27 novembre en présence des enfants de l'école de Muids. Monsieur VILCOQ va prendre contact avec la Compagnie des Sablières de la Seine pour la livraison des plants.

Nettoyage des canalisations

Le nettoyage des canalisations est prévu avant l'hiver. Des devis vont être demandés à plusieurs sociétés notamment MAILLOT et VIAM.

Abribus ruelle de la Forge

Monsieur le Maire présente le courrier de 3 collégiennes qui demandent qu'un abribus soit installé ruelle de la Forge. Le Conseil Municipal émet un avis favorable sous réserve de l'accord de la famille Foucault propriétaire de la parcelle de terrain sur laquelle l'abribus pourrait être implanté.

Barrières chemin de halage

L'installation des barrières sur le chemin de halage est reportée au printemps prochain. De nouveaux devis vont être demandés.

Bureau de Poste

Depuis la dernière réunion de Conseil Municipal du 3 septembre, le Groupement Postal des Hauts de l'Eure de Louviers n'a pas repris contact avec la Mairie.



COMPTE RENDU SEANCE DU 6 DECEMBRE 2004

Le lundi 6 décembre 2004, à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 23 Novembre 2004, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Roger DUCHEMIN, maire de MUIDS, en vue de procéder à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour à savoir :

- Approbation du compte-rendu du 24 septembre 2004
- Nomination agents recenseurs et coordonnateur pour le recensement de 2005
- Approbation carte communale
- Fixation minimum constructible
- Approbation adhésions communes au Syndicat Eau du Vexin Normand
- Enquête publique : épandage des boues de la station d'épuration d'ACHERES
- Approbation rapport sur le service d'eau potable 2003
- Remboursement frais de déplacement pour Madame LEMAIGNAN et Monsieur QUENET
- Demande subvention DGE pour la seconde tranche des travaux rue de la Messe
- Virements de crédits (salaires employés communaux, reproduction dossiers enquête publique pour l'assainissement)
- Station Météo
- Bureau de Poste
- Approbation schéma assainissement
- Avenant à la délibération du 13 mai 2004 pour les travaux dans les logements communaux

QUESTIONS DIVERSES

- Achat terrain rue de la Messe pour évacuation des eaux pluviales
- Achat terrain pour agrandissement cimetière
- Peinture château d'eau
- Enfouissement des réseaux
- Protection des vitraux
- Transfert Monument aux Morts
- Presbytère

Etaient présents : MME J.LAROCHE

-MRS-J.GAUTRON-P.JULLIEN-C.JOZEFACKI Adjoints

MRS R.VILCOQ-M.BENSI-D.LABBE-L.HENOCH

MMES C.CABALLE-B.NEAU-E.BANCE

Etaient absents excusés :

MRS B.LETHIAIS (pouvoir à MME C.CABALLE)

B.GUILLOU (POUVOIR à MME E.BANCE)

Etait absent : MR-S.DEVEAUD

APPROBATION DU COMPTE RENDU

Le Compte rendu de la séance du 24 septembre est adopté à l'unanimité des membres présents.

NOMINATION AGENTS RECENSEURS ET COORDONNATEUR POUR LE RECENSEMENT DE 2005

Le Conseil Municipal désigne Madame Elisabeth BANCE comme coordonnateur de l'enquête de recensement et comme agents recenseurs Mademoiselle Martine CARRIERE et Madame Christine TIXIER.

Les agents recenseurs seront rémunérés à la feuille de logement et au bulletin individuel.

APPROBATION CARTE COMMUNALE

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la carte communale qui a été soumise à enquête publique et décide que les permis de construire seront délivrés au nom de l'Etat conformément à l'article L.421.21 du code de l'urbanisme.

FIXATION MINIMUM CONSTRUCTIBLE

Le Conseil Municipal décide de fixer un minimum constructible à 1000 m². Pour faire suite au courrier de Monsieur le Sous Préfet il est demandé au Conseil Municipal d'annuler la délibération lors de la prochaine réunion car dans une carte communale on ne peut fixer un minimum constructible.

ENQUETE PUBLIQUE : EPANDAGE DES BOUES DE LA STATION D'EPURATION D'ACHERES

Après présentation du dossier par Monsieur VILCOQ, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le dossier d'enquête publique concernant l'épandage des boues de la station d'épuration d'ACHERES qui s'est déroulée du 11 octobre au 20 novembre 2004.

Le Conseil Municipal décide (9 pour – 3 abstentions – 2 qui n'ont pas pris part au vote) de donner une suite favorable à ce dossier

APPROBATION RAPPORT SUR LE SERVICE D'EAU POTABLE 2003

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le rapport sur le service d'eau potable 2003 rédigé par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la forêt.

REMBOURSEMENT FRAIS DE DEPLACEMENT A MADAME LEMAIGNAN ET MONSIEUR QUENET

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de rembourser les frais de déplacement à Monsieur QUENET François qui a effectué sa formation à ACMO à Evreux ainsi qu'à Madame LEMAIGNAN déléguée de la commune auprès de la CAF en appliquant le tarif en vigueur fixé par le Ministère de l'Economie des Finances et de l'Industrie.

DEMANDE SUBVENTION DGE POUR LA SECONDE TRANCHE DES TRAVAUX RUE DE LA MESSE

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à demander une subvention auprès des services de l'Etat (DGE) pour la réalisation de la seconde tranche des travaux rue de la Messe et l'autorise à signer l'acte d'engagement ainsi que le cahier des clauses particulières permettant à la DDE d'être maître d'œuvre.

VIREMENTS DE CREDITS

Le virement de crédit est une écriture comptable qui permet de retirer une somme d'un compte et de l'affecter à un autre.

Salaires employés communaux

6411 (personnel titulaire) + 5000 €
6413 (personnel non titulaire) +1600 €
6451 (cotisations URSSAF) +600€

61522 (entretien de bâtiments) -7200 €

reproduction dossiers enquête publique pour l'assainissement

2031.29 (étude assainissement) +900 €
020 (dépenses imprévues) -900 €

STATION METEO

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise monsieur le Maire à signer une convention entre Météo France et la commune de MUIDS pour l'entretien du parc de la station météorologique. La somme de 400 € sera versée à la commune de Muids pour l'année 2005.

BUREAU DE POSTE

Le Conseil Municipal désapprouve à l'unanimité la décision de la Poste de fermer le bureau de Muids, mais soutient en contrepartie, dans l'intérêt des habitants de la commune, le projet de création d'un point poste, sous réserve d'une adaptation constante par ajouts d'avenants au contrat signé avec le commerçant en vue de régler au mieux les cas particuliers qui pourraient survenir (Associations, personnes âgées, etc.) et ce, en étroite collaboration avec la Mairie.

APPROBATION SCHEMA ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le schéma directeur d'assainissement de la commune proposé par le bureau d'études G2C ENVIRONNEMENT et SOGETI.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir la solution d'assainissement non collectif pour l'ensemble des logements de la commune.

AVENANT A LA DELIBERATION DU 13 MAI 2004 POUR LES TRAVAUX DANS LES LOGEMENTS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal à l'unanimité confirme la délibération prise le 13 mai 2004 concernant les travaux de réhabilitation de 13 logements communaux et autorise Monsieur le Maire à demander les subventions PALULOS (prime à l'amélioration de logements à usage locatif et occupation sociale) auprès des services de la DDE, du Conseil Général ainsi que du Conseil Régional. La commune financera les travaux sur ses fonds propres et par les subventions sollicitées.

Les travaux envisagés sont :

L'électricité, la menuiserie extérieure neuve, isolation thermique par l'extérieur.

QUESTIONS DIVERSES

Achat terrain rue de la Messe pour évacuation des eaux pluviales

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal avoir pris contact avec deux propriétaires de terrain. Sur les deux, un a répondu pour le second aucune réponse ne nous est parvenue à ce jour.

Achat terrain pour l'agrandissement du cimetière

L'agrandissement du cimetière étant envisagé, Monsieur le Maire a pris contact avec Madame HERSANT propriétaire du terrain à côté du cimetière pour une demande d'achat d'environ 5800 m².

Peinture du château d'eau

Il est envisagé de réaliser une fresque sur le château d'eau par le Syndicat d'Eau du Vexin Normand.

Enfouissement des réseaux

Le SIEGE lors de sa dernière réunion a confirmé que la première tranche des travaux d'enfouissement des réseaux sera réalisée en 2005.

Protection des vitraux

L'installation des protections sur les vitraux de l'église est terminée.

Transfert Monument aux Morts

Dans le cadre des travaux prévus sur la RD 313 et, dans un souci de sécurité pour les personnes qui assistent aux différentes manifestations au Monument aux Morts, il est envisagé de le transférer.

Presbytère

Le devenir du presbytère sera mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion de Conseil Municipal